

DIXIÈME ACADÉMIE DE DIEPPE

6-14 juillet 2019

Benjamin Alard – Nicolas Bucher – Jean-Yves Haymoz
Yves Lafargue – Françoise Masset – Benjamin Righetti
Olivier Salandini – Yoann Tardivel

Dixième édition ! L'Académie de Dieppe a su s'inscrire dans la durée. À l'origine en 2010, une expérience de transplanter en bord de mer la vénérable Académie d'orgue de Saint-Dié-des-Vosges. Puis peu à peu les activités se sont diversifiées, le nombre de professeurs et de stagiaires s'est étoffé, et l'Académie de Dieppe est aujourd'hui incontournable parmi les stages d'été.

Que ceux qui ont cru en cette belle aventure et l'ont constamment soutenue soient ici remerciés, les élus du SYDEMPAD et la direction du conservatoire Camille Saint-Saëns en premier lieu, nos principaux partenaires (paroisse saint Jean-Paul II et paroisse protestante de Dieppe, Académie Bach d'Arques-la-Bataille), enfin les professeurs et les stagiaires eux-mêmes qui par leur fidélité et leur engagement lui ont donné une âme !

Pas de concerts à Saint-Jacques pour cette édition anniversaire, l'église étant fermée pour travaux. Si son orgue demeurera accessible pour des cours, les concerts devront se concentrer sur Saint-Rémy. Une occasion pour mettre en valeur la surprenante polyvalence du Parizot !

La musique française du Grand Siècle sera à l'honneur avec un atelier qui réunira des chanteurs sous la direction de la soprano Françoise Masset ainsi que des organistes-clavecinistes guidés par les professeurs de claviers anciens.

Les claviers « anciens » et modernes » accueillent toujours les stagiaires souhaitant une approche généraliste. À noter le retour du plain-chant baroque, après deux ans consacrés à l'esthétique solesmienne.

Vincent Genvrin
Professeur d'orgue au CRD de Dieppe
Coordinateur artistique de l'Académie

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'Académie de Dieppe est organisée par le
SYDEMPAD – Conservatoire Camille Saint-Saëns de Dieppe (CRD)
63, rue de la Barre 76200 Dieppe
Tél. 02 32 14 44 50

Adresser toute demande de renseignements par mail à vgenvrin.crd.dieppe@gmail.com

Samedi 6 juillet

Accueil des stagiaires de 16h à 16h30 à l'église St-Rémy de Dieppe
Concert de Benjamin Alard à 17h suivi d'un pot d'accueil/lunch

Frais pédagogiques

Ils sont fixés à 280 € pour les stagiaires actifs de moins de 25 ans, 300 € pour les stagiaires actifs de plus de 25 ans, à 120 € pour les auditeurs.

L'entrée des concerts est gratuite.

Repas

Un petit déjeuner gratuit est proposé au conservatoire.

Les repas du midi sont pris en commun à la brasserie *Le Cabados*. Forfait 87,50€ pour 7 repas (di 7 à di 14 sauf me 10) avec plat du jour, dessert du jour et café, boissons non comprises. Le forfait est à régler sur place directement au restaurateur.

Le soir, un buffet froid est servi au conservatoire par le traiteur « Épices et Art ». Forfait 72€ pour 6 repas (di 7 à sa 13 sauf me 10, le lunch d'accueil du sa 6 est offert) à 11 € avec plat du jour et dessert du jour, boissons non comprises. Cuisine maison. Les stagiaires sont priés de faire la vaisselle eux-mêmes. Le forfait est à régler au moment de l'inscription, chèque à l'ordre du Trésor Public.

Les deux repas de la journée d'excursion (me 10) sont à la charge des stagiaires. Des formules économiques seront proposées.

Hébergement

Les stagiaires doivent prendre en charge leur hébergement. Vous trouverez tous les renseignements à l'adresse suivante : <http://www.dieppetourisme.com/hebergement.php>

Vous serez informés ultérieurement de la formule de logement à prix réduit proposée par l'Académie.

Déplacements

Les déplacements nécessaires pour certains cours et lors de la journée de visite sont assurés par les stagiaires qui s'organisent entre eux. Les frais d'essence ne font l'objet d'aucun remboursement.

INSCRIPTIONS

Avant toute démarche, renseignez-vous sur les places disponibles auprès de Vincent Genvrin :

vgenvrin.crd.dieppe@gmail.com

Ensuite, si la réponse est positive, remplissez un bulletin d'inscription et la fiche de renseignements correspondant à l'activité choisie et renvoyez-les, accompagnés du règlement, à :

Cynthia Coutant
Conservatoire Camille Saint-Saëns
63 rue de la Barre
76200 Dieppe

Les inscriptions doivent être effectives avant le 20 juin 2018: (les chèques envoyés avec l'inscription ne seront encaissés qu'à partir du 6 juillet).

Les informations données sont susceptibles de modifications.